

Sorry, but this page still haven't any translation.
We hope this will be fixed in the near future.

Calls for declarations of interest / calls for project proposals, river, cruiseLe transport de passagers se développe sur la Seine

En région parisienne, le transport fluvial de passagers repose sur un réseau structurant d'escales aménagées et gérées par HAROPA PORT. Aujourd'hui, plus d'une trentaine d'embarcadères permettent d'accueillir près de 9,5 millions de passagers chaque année, participant ainsi au dynamisme du transport fluvial à Paris et dans sa couronne.
Published on 10/04/2025



©HAROPA PORT / Laurent Guichardon

Un appel à projets pour structurer une offre de transport fluvial durable

Dans le cadre de la valorisation de ses escales, HAROPA PORT poursuit son engagement en faveur du **développement et de la diversification des activités des compagnies de transport de passagers**. Pour renforcer cette ambition, **le port lance un appel à projets visant à développer une offre régulière de transport fluvial sur le bief de Suresnes**, entre Alfortville, dans le Val-de-Marne, et Boulogne-Legrand, dans les Hauts-de-Seine.

Un réseau de onze escales est mis à disposition des opérateurs, permettant des prestations à quai comme en navigation.

Rive gauche :

- Boulogne Legrand ;
- Sèvres ;
- Issy-les-Moulineaux ;
- Beaugrenelle ;
- Bourdonnais, quai Branly ;
- Gros Caillou.

Rive droite :

- Louvre ;
- Henri IV ;
- La Gare ;
- Ivry ;
- Alfortville - Morville



En dehors des heures d'exploitation, ces escales pourront être utilisées par des tiers ou rouvertes au public, selon les contraintes propres à chaque site.

Un agrément indispensable pour exploiter le réseau

Île-de-France Mobilités, en tant qu'autorité organisatrice et régulatrice de toutes les mobilités en Île-de-France, est compétente pour organiser et encadrer le transport fluvial. Dans le cadre de cet appel à projets, elle **délivrera un agrément** (via une convention) aux entreprises et opérateurs souhaitant candidater et exploiter le réseau d'escales mis en place par HAROPA PORT.

Les modalités de candidature

Les candidats devront structurer leur projet autour d'au moins **4 escales** et s'appuyer sur l'un des **trois ports d'attache** mis à disposition pour le **stationnement et le rechargement** des bateaux : Alfortville, Gros Caillou et Boulogne – Legrand.

En cohérence avec sa politique de verdissement du transport fluvial, **HAROPA PORT impose un engagement "zéro émission" aux candidats.**

Les lauréats seront désignés d'ici fin 2025.

Avec cette initiative, HAROPA PORT entend renforcer l'attractivité du transport fluvial en facilitant l'accès à des escales stratégiques tout en contribuant au développement du transport fluvial décarboné.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
+33(2) 79 18 05 00